

## CLASSES DE CAPA SAPVER Services A la Personne et Vente en Espace Rural 1ERE et 2EME ANNEE

Madame, Monsieur,

C'est avec plaisir que nous accueillerons votre fils/fille dans notre établissement pour l'année scolaire 2024/2025. Au nom de toute l'équipe éducative, pédagogique et administrative, je tiens à vous remercier de votre confiance et soyez persuadés que nous mettrons tout en œuvre pour permettre à votre fils/fille de construire son projet professionnel dans une ambiance sereine d'écoute, de travail, de respect d'autrui **et de partenariat indispensable avec les familles.**

### **Rentrée des CAPA 1ERE ANNEE**

**POUR LES INTERNES le 02 septembre 2024** de **7h30 à 8h40**

Les élèves déposeront leurs affaires dans le local à bagages de l'internat.  
La répartition dans les chambres s'effectuera le soir après les cours

→ **Exceptionnellement ce jour-là**, le dépôt des valises  
pourra se faire sur le parking du plateau sportif dans le parc du lycée.  
Toutefois, il vous est demandé de ne pas y stationner  
et donc de vous garer sur les parkings extérieurs pour faciliter l'arrivée des bus.

**POUR LA CLASSE ENTIERE le 02 septembre 2024**

accueil sur le patio à **8h40**

Les transports scolaires fonctionneront normalement dès le 02/09/2024

### **Rentrée des CAPA 2EME ANNEE**

**POUR LA CLASSE ENTIERE le 03 septembre 2024**

accueil sur le patio à **8h40**

Les internes n'apporteront leurs affaires qu'à partir du 03 septembre 2024 et les déposeront le matin dès leur arrivée, directement dans le local à bagages de l'internat.  
La répartition dans les chambres s'effectuera le soir après les cours.



**Nous attirons votre attention sur le fait que l'entrée dans l'enceinte du Lycée est interdite pour des raisons de sécurité ; les parents, amis qui déposent ou viennent chercher les élèves, doivent s'arrêter ou se garer sur les parkings extérieurs.**

## 1. DOSSIER D'INSCRIPTION OU DE REINSCRIPTION

Pour la rentrée, le dossier de votre enfant devra être complet.

- **Envoyez le plus rapidement possible les pièces manquantes demandées et ce avant le 31/08/2024 délai de rigueur.** Seule la copie de votre attestation 2024/2025 de responsabilité civile, scolaire/extra-scolaire pourra être remise au-delà, dès sa réception.

## 2. TRANSPORTS SCOLAIRES

### **POUR LE TRANSPORT DE L'AIN :**

Bien penser à effectuer votre inscription avant **le 15 juillet sur le site « la région vous transporte »**. Si vous dépassez cette date une pénalité de 30€ vous sera demandée par les transports de l'Ain.

Toutes les informations nécessaires concernant les arrêts et les horaires du transport de l'Ain sont disponibles sur le site du conseil général [www.auvergnhonealpes.fr](http://www.auvergnhonealpes.fr)

**Attention tout le monde est concerné par cette démarche, les demi-pensionnaires, les internes, les nouveaux élèves entrant ainsi que nos anciens élèves !**

### **POUR LE TRANSPORT DE L'ISERE :**

Une navette spéciale privée est organisée depuis plusieurs années par l'établissement pour desservir Montalieu. Ce transport sera facturé aux familles et financé en totalité par une aide du Conseil Départemental de l'Isère en fin d'année scolaire.

Départ de la **navette le matin** : 8h05 du collège les Pierres Plantes de Montalieu

Retour de la **navette le soir** : 17h et 12h le mercredi midi.

**Se connecter sur le site : [www.isere.fr](http://www.isere.fr) rubrique transport scolaire.** Attention vous avez jusqu'au **19 juillet pour vous inscrire.**

**Attention tout le monde est concerné par cette démarche, les demi-pensionnaires, les internes, les nouveaux élèves entrant ainsi que nos anciens élèves !**

**Pour tous renseignements supplémentaires, vous pouvez contacter Mme DULUYE Lucile qui sera votre interlocutrice pour la gestion des transports scolaires à partir du 20 août 2024 - 09H00 au 04 74 35 72 34**

Nous vous invitons à adapter le régime scolaire (interne ou ½ pensionnaire) de votre enfant en fonction de votre éloignement et de la fiabilité de certaines lignes de transports. Nous *comptons sur votre compréhension et votre vigilance au regard de l'assiduité de votre enfant.*

### 3. TARIFS 2024/2025

DETAIL DES FRAIS ANNUELS	CAPA 1	CAPA 2
CONTRIBUTION DES FAMILLES (1)	1 114 €	1 114 €
COTISATION ASSOCIATION	+ 30 €	+ 30 €
1/2 PENSION (2)	+ 1 088 €	+ 980 €
PENSION (2)	<b>ou</b> + 2 369 €	<b>ou</b> + 2 132 €

Une réduction de 50 % de la contribution des familles est consentie à partir du 2<sup>ème</sup> enfant inscrit dans l'établissement et 30% pour les enfants des personnels de l'enseignement catholique. **En cas de démission en cours d'année, cette contribution reste due en totalité.** Ces tarifs varient en fonction des classes pour tenir compte des semaines de présence des élèves au lycée. Les semaines de stages et d'examen sont déduites. **Aucune remise ne pourra donc être consentie en dehors des absences pour maladie supérieures à 15 jours et sur présentation d'un certificat médical.**

### 4. FRAIS ANNEXES

- **Inscription des nouveaux élèves : 150€ frais d'inscription à régler avant la rentrée et non restitués** si l'élève annule sa candidature,
- **Réinscription de nos élèves : 45€ à régler avant la rentrée**, en cas d'annulation par la famille, ils ne seront pas restitués,
- **Le "PASS REGION " : les familles doivent le commander sur le site de la région Auvergne Rhône-Alpes** et ce avant la rentrée ; il peut permettre l'achat de livres scolaires, d'une tenue professionnelle, de participer à certaines sorties scolaires et bien d'autres avantages
- Les élèves pourront utiliser le photocopieur du CDI moyennant la somme de 20 centimes d'euros pour une copie en noir et blanc ou 40 centimes pour la photocopie couleur. Aucune impression, ni photocopie ne pourra être faite à titre gratuit pour les élèves (y compris pour les examens),
- **Tenue professionnelle** : une tenue professionnelle adaptée est exigée pour les cours de pratique et pour les stages de CAPa dans les structures sanitaires et sociales. Cette tenue uniforme sera commandée par le lycée en début d'année pour les nouveaux élèves sans démarche supplémentaire pour les familles. Dans le cas d'une 1<sup>ère</sup> inscription **les élèves de CAPA perçoivent une prime d'équipement de la Région Rhône Alpes** pour aider les familles à financer les équipements, tenues professionnelles et les activités spécifiques au suivi d'une scolarité dans une filière professionnelle.

### 5. BOURSES D'ETAT DU MINISTERE DE L'AGRICULTURE

Les familles, des nouveaux ou anciens élèves, susceptibles de bénéficier de cette aide, devront faire une simulation avec leur revenu fiscal de référence des revenus 2023 (avis d'imposition 2024) sur le site <https://calculateur-bourses.education.gouv.fr/cabs/api/v1/lycee/simulateur.html> Selon le résultat transmis, elles devront confirmer par mail à [secretariat@lyceesaintsorlin.org](mailto:secretariat@lyceesaintsorlin.org) ou par téléphone au 04-74-35-08-72 si oui ou non elles maintiennent leur demande. Après seulement la simulation faite, si l'enfant est éligible à la bourse, un dossier sera envoyé ultérieurement par le secrétariat du lycée.

Si vous bénéficiez de la bourse nationale, les sommes perçues par le lycée pour votre compte seront déduites de votre facture annuelle ; réduisant ainsi les prélèvements ou règlements mensuels.

## 6. FACTURATION ANNUELLE

L'ensemble des frais inhérents aux contributions des familles, budgets pédagogiques, pension ou demi-pension est établi pour l'année scolaire. Les régimes scolaires sont également déclarés au Ministère pour l'année scolaire. **ATTENTION : si votre enfant est inscrit comme interne et qu'après seulement avis favorable de la direction, il change de régime (il passe d'interne à demi-pensionnaire), les frais de fonctionnement liés à l'internat (surveillance), resteront à votre charge.**

**Un acompte correspondant à 150€ est obligatoirement à transmettre avant le jour de la rentrée ; c'est l'une de nos conditions d'inscription.**

**Il vous sera établi une facture annuelle** en début d'année (octobre ou novembre) faisant apparaître l'ensemble des frais de l'année, déduction faite de l'acompte de rentrée et éventuellement du montant de la bourse nationale.

**L'échéancier pour ceux qui sont en prélèvement sera établi sur 10 mois.**

**Néanmoins, pour les familles bénéficiant de la bourse nationale, les prélèvements débuteront qu'à partir de novembre 2024 à août 2025.**

*Pour simplifier la gestion des comptes familles, nous souhaitons que les règlements s'opèrent par prélèvements automatiques. Cela permet d'étaler vos règlements et limiter les relances, les retards et les impayés préjudiciables à tous, puisque cela nous oblige à engager des procédures de poursuites générant des frais supplémentaires inutiles.*

**Les familles ne souhaitant pas profiter du prélèvement automatique mensuel sont tenues de régler la facture annuelle en 3 versements soit 40 % au 31/10, 30% au 28/02, et le solde au 31/05 de 30% également.**

## 7. STAGES ET ACTIVITES EDUCATIVES

Dans le cadre de leur formation, tous les élèves doivent effectuer plusieurs semaines de stage dans des milieux professionnels. **La validation de ces semaines de stage est obligatoire pour pouvoir se présenter à l'examen.**

Afin de faciliter la recherche d'une "structure", nous vous communiquons dès maintenant, les dates de stage pour l'année scolaire 2024/2025. Nous vous conseillons de trouver les stages le plus rapidement possible, dès septembre dans l'idéal.

**Pour tous renseignements complémentaires, merci de transmettre un courriel à l'adresse suivante : [laetitia.marget@cneap.fr](mailto:laetitia.marget@cneap.fr)**

### TRES IMPORTANT

Devant la concurrence accrue dans le secteur sanitaire et social, pensez (élèves de CAPA 1<sup>ère</sup> année et de 2<sup>ème</sup> année) à rechercher dès à présent des terrains de stages pour communiquer dès que possible les coordonnées du maître de stage pour l'établissement des conventions de stage par l'intermédiaire des professeurs principaux. **C'est pourquoi il vous est demandé d'avoir trouvé votre 1<sup>er</sup> stage à la rentrée.**

**Pour les élèves de CAPA SAPVER 1ère année le premier stage est à trouver pour la rentrée**

<b>CAPa SAPVER 1ère année</b>	3 semaines du 06/01/2025 au 24/01/2025	2 stages différents : <b>un stage</b> dans le secteur services aux personnes ; <i>stage en école maternelle possible.</i> <b>un stage</b> dans le secteur de la vente de produits alimentaires (de préférence)
	3 semaines du 16/06/2025 au 04/07/2025	
<b>Attention : toutes les périodes de stage sont non dissociables</b>		

**Pour les élèves CAPA 2ème année le stage de décembre doit être trouvé pour la rentrée et le dernier stage pour la Toussaint.** 2 stages différents en complément des stages de 1ère année.

Attention, il faut impérativement pour l'examen : **2 stages** dans le secteur sanitaire et social, **2 stages** dans la vente de produits alimentaires de préférence, en lien avec le référentiel professionnel

<b>CAPa SAPVER 2ème année</b>	3 semaines du 02/12/2024 au 20/12/2024	3 semaines obligatoirement dans la même structure dans la vente de produits alimentaires (de préférence)
	3 semaines du 03/03/2025 au 21/03/2025	3 semaines obligatoirement dans la même structure dans le service à la personne

## 8. FOURNITURES SCOLAIRES

Tous les élèves doivent posséder l'intégralité des fournitures demandées le jour de la rentrée, **et ce, tout au long de l'année.**

**NB :** Une vente (à prix coûtant) de petites fournitures scolaires (gommes, crayons à papier, stylos, doubles-décimètres...) est organisée tout au long de l'année pour les élèves de l'établissement. Il faudra s'adresser à MME GRIZAUD MELANIE notre documentaliste.

## 9. HORAIRES SCOLAIRES

Les élèves sont accueillis sur le site du Lycée dès 8h30, horaire d'arrivée des cars.

En fonction des classes, ils seront également distribués aux élèves dès le jour de la rentrée.

- Arrivée des cars et rentrée des élèves par le parc : **8h30 au plus tard**
- Départ des cars le soir **à 16h45 précises**

## 10. **DATES A RETENIR**

- réunion parents rentrée CAPA 1 : le **06/09/2024 à 17h30** dans la classe de votre enfant
- réunion parents rentrée CAPA 2 : le **13/09/2024 à 17h30** dans la classe de votre enfant
- photo de classe : le **20/09/2024**
- journées pédagogiques, pas de cours : les **04/11/2024 et 09/05/2025**

## En résumé pour la rentrée

- Envoyer les dernières pièces manquantes au dossier avant la rentrée.
- Acheter les fournitures ; le lycée commande des livres.
- Chercher les stages, notamment dans les structures sanitaires et sociales.
- Prévoir le règlement de l'acompte de 150€ avant la rentrée.
- Pour les internes remettre au responsable d'internat les documents que vous n'avez pas donnés avec le dossier d'inscription (cf page d'entête du dossier internat qui était joint avec le dossier d'inscription).



### Vie Scolaire

*Pour les absences et les questions relatives à la vie de classe et à l'internat.*

**04 74 35 98 43**

viescolaire@lyceesaintsorlin.org



### Comptabilité

*Ghislaine GOLETTO*

**04 74 35 92 79**

compta@lyceesaintsorlin.org



### Accueil du lycée

*Lucile DULUYE*

**04 74 35 72 34**

contact@lyceesaintsorlin.org



### Transports scolaires

*Lucile DULUYE*

*Toute l'équipe éducative, pédagogique et administrative du Lycée se joint à moi pour vous souhaiter de bonnes vacances en famille.*

*Veuillez croire, Madame, Monsieur, en notre dévouement.*

La Directrice  
Nathalie DEVILLARD

# FOURNITURES

## CAPA SAPVER 1<sup>ère</sup> ANNEE PROMOTION 2024-2026

### ■ POUR TOUTES LES MATIERES

#### 1 agenda scolaire sous **FORMAT PAPIER impératif**

- 1 cahier de brouillon
- Des copies doubles et simples, grand format
- 1 trousse garnie avec les stylos (bleu, noir, rouge, vert), un crayon à papier, une gomme, un taille crayon, des crayons de couleurs, feutres, une règle graduée, surligneurs (environ 4 couleurs différentes)
- 1 paire de ciseaux, Colle

### ■ MATHÉMATIQUES

- 1 calculatrice scientifique **type collège**
- 1 porte-vues et feuilles A4 grands carreaux blanches
- Une règle graduée 20cm

### ■ FRANÇAIS

- 1 classeur grand format + pochettes plastifiées
- Intercalaires
- Prévoir l'achat d'oeuvres intégrales (1 sur une année) 10 euros maximum

### ■ HISTOIRE/GEOGRAPHIE

- 1 classeur fin et pochettes plastiques
- Feuilles doubles grands carreaux + feuilles simples

### ■ ANGLAIS

- 1 cahier : modèle indifférent

### ■ TECH. COMMERCIALES + ECONOMIE

- 1 classeur grand format + 1 jeu de 6 intercalaires + pochettes plastique
- Le cahier de brouillon + la calculatrice
- 1 ardoise + crayon effaçable

### ■ INFORMATIQUE

- 1 CLE USB 16 Go mini avec identification de l'élève
- 1 porte vue/porte document avec pochettes

### ■ ENTRETIEN DES LOCAUX

- 1 grands cahiers 24 x 32 - 100 pages + une paire de gants de ménage (type MAPA)

### ■ CUISINE RESTAURATION

- 1 classeur
- 1 paire de gants de ménage / MAPA
- 1 torchon essuie-vaisselle
- 1 essuie mains
- 1 microfibre
- 1 paire de maniques

### ■ BIOLOGIE – PHYSIQUE CHIMIE

- 2 cahiers 24 x 32 (96 pages)

### ■ EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- 1 tenue de sport complète avec 1 paire de baskets "type RUNNING" spécifiques pour l'activité sportives.
- Survêtement – short – tee shirt
- Chaussettes de rechange
- Une paire de chaussure de sport consacrée uniquement pour l'intérieur de la salle du gymnase et ne marquant pas le sol

### ■ SUIVI DE STAGES

- 1 chemise à rabats avec élastiques

### ■ METHODOLOGIE/ESTIME DE SOI

- 1 porte-vues (20 vues)

**D'autres fournitures pourront être demandées à la rentrée**

**Tous les nouveaux élèves du lycée bénéficient du "PASS REGION" pour l'obtenir vous devez le commander directement sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes et ce avant la rentrée. Pour vous aider, le choix de l'établissement est LPA Saint Sorlin et la filière est le N°11.**

# FOURNITURES

## CAPA SAPVER 2<sup>ème</sup> ANNEE PROMOTION 2023/2025

### ■ RAPPEL

- 1 AGENDA SCOLAIRE sous format papier IMPERATIF**

- Reprendre les classeurs, cahiers, clés USB, outils de mathématiques, la calculatrice scientifique type collège obligatoire.... de première année, des différents modules, pour continuer les cours,

### ■ PREVOIR

- 1 chemise à rabats avec élastiques pour regrouper tous les documents nécessaires à la rédaction des carnets de stage,
- Feutres, crayons de couleur, paire de ciseaux, colle, crayon de papier, gomme,
- 1 pochette cartonnée avec 20 pochettes plastifiées (A4) pour l'**animation**
- 1 classeur souple pour **ESF MP2 Obj 1**

### ■ FRANCAIS

- 1 classeur
- Feuilles simples 21 x 29,7
- Feuilles doubles grands carreaux
- 3 intercalaires

### ■ BIEN ETRE ET CONFORT DES PERSONNES

- 1 grand cahier 100 pages 24x32

### ■ MP2 – MG1

- 1 porte vues + feuilles

### ■ ESC

- 1 classeur + feuilles

### ■ ANGLAIS

- Reprendre le cahier + TD de la 1<sup>ère</sup> année

### ■ ANIMATION

- Feutres, crayon de couleur, ciseaux, colle, gomme crayon de papier

### ■ MIP

- 1 porte vues pouvant contenir 100 vues pour ranger des documents format A4

### ■ HISTOIRE/GEOGRAPHIE

- Reprendre le classeur de CAPA 1<sup>ère</sup> année
- feuilles simples et doubles gros carreaux ou le cahier

### ■ MATHEMATIQUES

- 1 calculatrice scientifique **type collège**
- 1 porte-vues et feuilles A4, grands carreaux blanches
- Une règle graduée 20cm

### ■ MP4 - MP1

- classeur + intercalaires

### ■ POUR LE STAGE

- chemise / classeur

### ■ BIOLOGIE / PHYSIQUE-CHIMIE

- 1 grand cahier 96 pages 24x32

### ■ INFORMATIQUE

- 1 porte vues
- 1 CLEF USB 16 Go mini avec identification de l'élève

### ■ EDUCATION PHYSIQUE ET SPORTIVE

- 1 tenue de sport complète avec 1 paire de baskets "type RUNNING" spécifiques pour l'activité sportives.
- Survêtement – short – tee shirt
- Chaussettes de rechange
- Une paire de chaussure de sport consacrée uniquement pour l'intérieur de la salle du gymnase et ne marquant pas le sol

**D'autres fournitures pourront être demandées à la rentrée**  
**Tous les élèves du lycée bénéficient du "PASS REGION" pour l'obtenir vous devez le commander directement sur le site de la Région Auvergne Rhône-Alpes et ce avant la rentrée.**